



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Préavis No 12/2021

Château-d'Oex, le 4 mai 2021
Greffe_0134 + 0190_Préavis édités + Rapport de
gestion_mun

Gestion et comptes 2020

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- du règlement du Conseil communal de Château-d'Oex du 13 octobre 2014 (art. 91) ;

la municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation ainsi que les comptes de la commune arrêtés au 31 décembre 2020. Sur la base de ce rapport, la municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal No 12/2021 du 4 mai 2021 ;
- ouï le rapport de la commission gestion-finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

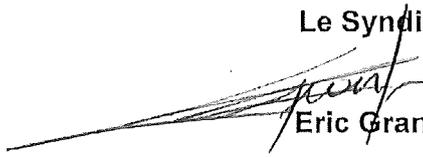
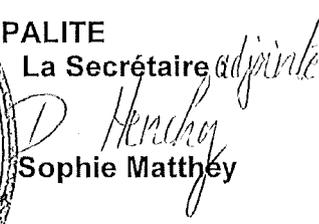
d é c i d e

- A. D'approuver les comptes communaux 2020 tels que présentés.

B. De donner décharge à la municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Dans l'attente de vos décisions, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 4 mai 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :  Eric Grandjean La Secrétaire adjointe  Sophie Matthey



RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2020



Table des matières

1. Administration générale - Tourisme - Sports - Communication	5
1.1. Autorités	5
1.1.1. Conseil communal	5
1.1.2. Municipalité	7
1.2. Administration.....	8
2. Finances - Ressources humaines.....	8
2.1. Covid-19.....	8
2.2. Ressources humaines	10
2.3. Informatique	12
2.4. Finances.....	12
3. Aménagement du territoire - Bâtiments et terrains non agricoles	15
4. Travaux - Equipements - Espaces publics - Cours d'eau	17
4.1. Routes et voirie	17
4.2. Réseau égouts et épuration.....	17
4.3. Cours d'eau et rives.....	18
4.4. Distribution de l'eau	19
5. Petite enfance - Ecoles – Jeunesse – Cohésion sociale	19
6. Culture – Sécurité publique.....	21
6.1. Sécurité publique.....	21
6.2. Contrôle des habitants et bureau des étrangers	23
6.3. Culture.....	24
6.4. Instances de sécurité.....	25
7. Domaines agricoles - Forêts - Déchets - Transports publics et mobilité - Energies - Développement durable – Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut	25
8. Conclusions	28

1. ADMINISTRATION GENERALE - TOURISME - SPORTS - COMMUNICATION

M. Eric Grandjean, Syndic

1.1. AUTORITES

1.1.1. CONSEIL COMMUNAL

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a tenu cinq séances ordinaires. A relever qu'en raison de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), la séance du 19 mars 2020 a été annulée. Le législatif a délibéré au Centre sportif ainsi qu'à la Grande salle en lieu et place de la traditionnelle salle du Conseil communal, ceci afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Il a été traité des éléments suivants :

Séance du 14 mai

- Demande de crédit pour divers travaux d'entretien lourd au bâtiment communal du Complexe sportif de Château-d'Oex
- Demande de crédit pour divers travaux de mise en conformité au bâtiment communal de la Grande salle de Château-d'Oex
- Demande d'autorisation pour la vente de nouvelles parcelles au lotissement des Granges
- Demande de crédit pour la réalisation d'une route d'accès, avec places de stationnement publiques, dans le cadre du Plan partiel d'affectation « L'Etambeau - Pôle Santé »
- Réponse au postulat Raymond Vuadens et consorts au nom du groupe socialiste demandant une étude sur l'avancement de la réflexion au sujet d'une fusion des Communes du Pays-d'Enhaut

Séance du 25 juin

- Gestion et comptes 2019
- Demande de crédit pour l'aménagement de La Torneresse aux Moulins
- Demande de crédit pour le remplacement du collecteur d'eaux usées dans le secteur des Moulins
- Demande de crédit complémentaire pour la création d'un local sur le bâtiment de la laiterie situé au lieu-dit « En Glacière »

Il a également été procédé :

- à la nomination du Bureau - Période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
- à l'élection de la Commission de gestion-finances - Période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Séance du 17 septembre

- Arrêté communal d'imposition pour l'année 2021
- Demande de crédit d'étude pour le démantèlement des téléskis des Monts-Chevreuil
- Demande de crédit pour divers travaux d'étanchéité avec reprise d'une partie de l'isolation périphérique du bâtiment communal « Cinéma Eden »
- Demande de crédit complémentaire - Elaboration du Plan d'affectation communal (PACom)

Séance du 29 octobre

- Demande de crédit pour la réfection de la route communale en traversée de localité à L'Etivaz
- Demande de crédit pour le remplacement du tracteur utilitaire
- Demande de crédit au renforcement des animations touristiques 4 saisons - Aménagements au Jardin d'Oex Neiges, terrain en Glacière
- Par ailleurs, une présentation de la révision de la charte du Parc Naturel Régional Gruyère Pays-d'Enhaut a été faite par M. François Margot, coordinateur

Séance du 5 décembre

- Budget communal 2021
- Demande d'approbation pour le renouvellement du contrat de parc avec l'Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut pour la période 2022-2031
- Adoption du Règlement de l'Entente intercommunale du SDIS du Pays-d'Enhaut.

Le repas de fin d'année n'a pas pu avoir lieu au vu de la situation sanitaire liée au Covid-19.

La municipalité remercie vivement les membres du Conseil communal et de la Commission gestion-finances pour leur important travail et leur précieuse collaboration.

Votations - Elections

- *Election du Conseil d'Etat et votations fédérales du 9 février 2020 :*
 - Davantage de logements abordables
 - Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle
- *Votations fédérales du 27 septembre 2020 :*
 - Initiative de limitation
 - Loi sur la chasse, LChP
 - Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers
 - Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG
 - Acquisition de nouveaux avions de combat
- *Votations fédérales du 29 novembre 2020 :*
 - Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement
 - Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre

1.1.2. MUNICIPALITE

Séances de municipalité

La municipalité a tenu, dans le courant de l'année, 36 séances, soit :

- 27 ordinaires
- 9 journalières

La pandémie du Covid-19 a bien entendu également eu des incidences sur le fonctionnement de la municipalité. En ce sens, elle n'a pas siégé en présentiel du 24 mars au 9 avril 2020. Dès lors, elle s'est déterminée sur les dossiers urgents en cours par courriel selon le processus suivant :

La-le municipal-e en charge du dicastère, le chef de service concerné si besoin et M. Eric Grandjean, syndic, ont reçu les demandes.

- La-le municipal-e en charge du dicastère a fait un rapport à l'entier de la municipalité et au chef de service concerné avec sa proposition de décision. Elle-il a imparti un délai pour validation de sa proposition. Faute de réponse, il était considéré que la proposition était validée
- La-le municipal-e en charge du dicastère donnait ensuite les informations au greffe pour l'élaboration et l'envoi des lettres. Les membres de la municipalité ainsi que les chefs de services étaient mis en copie pour information
- Ces décisions étaient ensuite protocolées dans un procès-verbal.

Visite préfectorale

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur en raison du Covid-19, la visite annuelle de la Commune par M. Roland Berdoz, Préfet, s'est limitée à une rencontre avec Mme Eliane Morier, secrétaire municipale jusqu'au 31 décembre 2020, laquelle était accompagnée de Mme Sophie Matthey, nouvelle secrétaire municipale, engagée au 1^{er} novembre 2020.

Par ailleurs, l'entretien avec M. Jacques-François Pradervand, Président du Conseil communal et Mme Myriam Stucki Tinouch, Secrétaire, n'a pas eu lieu, au même titre que la séance avec la municipalité in corpore, accompagnée des chefs de services.

Nonagénaires

En 2020, la municipalité a souhaité ses meilleurs vœux à 17 nonagénaires. Malheureusement, en raison de la situation sanitaire, il n'y a pas eu de rencontre au domicile de ces personnes, ni lors d'un après-midi récréatif. Les nonagénaires ont reçu un courrier officiel pour le jour de leur anniversaire, ainsi qu'un arrangement floral pour les fêtes de fin d'année.

Associations caritatives

Depuis 2011, la municipalité transmet ses vœux de fin d'année sur papier ordinaire permettant, par l'économie ainsi réalisée, le versement d'un don de CHF 500.00 à une association caritative du Pays-d'Enhaut.

1.2. ADMINISTRATION

SECRETARIAT MUNICIPAL

La municipalité a pris congé, après plus de 20 années de service en tant que secrétaire municipale, de Madame Eliane Morier. A noter que son engagement envers la commune s'est étalé depuis son apprentissage jusqu'à sa retraite, durant plus de 43 ans.

La nouvelle secrétaire municipale, en la personne de Mme Sophie Matthey, a pris ses fonctions le 1^{er} novembre 2020.

ADMINISTRATION GENERALE

Naturalisations

La Commission municipale de naturalisation est composée de MM. Eric Grandjean, syndic et Eric Fatio, municipal, ainsi que Mme Mary-Josée Rossier, municipale. Elle a soumis à l'approbation de la municipalité l'octroi de différentes demandes de bourgeoisie de la Commune de Château-d'Oex, ceci sous réserve de la décision du Service cantonal de la population, secteur naturalisation.

	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Nombre de dossiers	7	7	7	7	5	2
Nombre d'adultes	8	8	5	8	7	2
Nombre d'enfants	4	5	4	2	4	0

2. FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

M. François Jaquillard, Municipal

2.1. COVID-19

Les effets négatifs du Coronavirus en termes financiers pour les communes ne sont pas encore trop catastrophiques sur cet exercice tout au moins. Les revenus fiscaux n'ont pas encore vraiment accusé le coup et ils sont restés assez stables pour le moment en tous les cas. Des efforts ont par contre dû être faits par rapport à nos locataires commerciaux pour les quatre mois de mars/avril et novembre/décembre 2020 pendant lesquels ceux-ci ont dû rester fermés et pour lesquels nous avons consenti des abandons de loyer.

Nous avons également essayé d'apporter notre soutien à l'ensemble des restaurateurs en autorisant l'extension des terrasses sans frais supplémentaire pour respecter les distances sanitaires imposées. Nous avons aussi participé en partie à l'achat des décorations de Noël avec un soutien substantiel de CHF 400.00 par établissement. Même si ce geste a été apprécié, la pilule reste amère pour une profession qui n'a pas pu profiter de ces fêtes de fin d'année en devant à nouveau fermer ses restaurants.

Pour des aides plus massives et concrètes, les finances communales ne suffisent évidemment pas. C'est pour cela que des soutiens économiques forts sont venus plus naturellement de la part du Canton et de la Confédération qui supportent ainsi les conséquences des restrictions et fermetures mises en place.

Nous avons pu compter aussi sur le soutien logistique et administratif de Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme (PERET) (section économie) qui a fait un travail immense pour renseigner et guider nos entrepreneurs et restaurateurs vers les mesures et aides mises en place par la Confédération et le Canton. Ceci étant encore plus important dans cette période où chaque semaine voyait son lot de nouvelles règles/mesures administratives précisées ou mises en place. Un grand MERCI à tout le personnel de PERET pour cette aide administrative importante.

Nous avons également décidé rapidement en début de pandémie d'appliquer les recommandations suivantes de l'UCV :

L'enjeu principal concerne la trésorerie des entreprises : sans activité, pas de facturation des prestations et, par conséquent, pas de rentrée d'argent permettant de payer les salaires et les charges fixes. Si des mesures seront prises par la Confédération et l'Etat de Vaud pour accorder le chômage partiel et des aides financières, les communes peuvent soulager momentanément les problèmes de liquidité des entreprises et associations en :

- *Réglant les factures des créanciers le plus rapidement possible ;*
- *Accordant un délai supplémentaire aux débiteurs personnes morales ;*
- *Suspendant l'encaissement des loyers commerciaux dans des immeubles appartenant à la Commune ;*
- *Maintenant les subventions prévues aux associations sportives et culturelles, notamment pour des événements particuliers qui ont été annulés, mais dont une partie ou la totalité des coûts avaient déjà été engagés ou dont les recettes prévues devaient couvrir des charges salariales ou fixes ;*
- *Payant les salaires du personnel communal rémunéré à l'heure, sur la base d'une moyenne de 2 à 3 mois, selon l'activité, de l'année précédente à la même période.*

La question du rôle des communes dans le cadre des mesures permettant de limiter une crise économique généralisée viendra dans un deuxième temps. Elles pourront sans doute jouer un rôle de soutien à la demande tout en maintenant une fiscalité avantageuse. Toutefois, les plans de relance économique seront essentiellement mis en place par la Confédération et les Cantons.

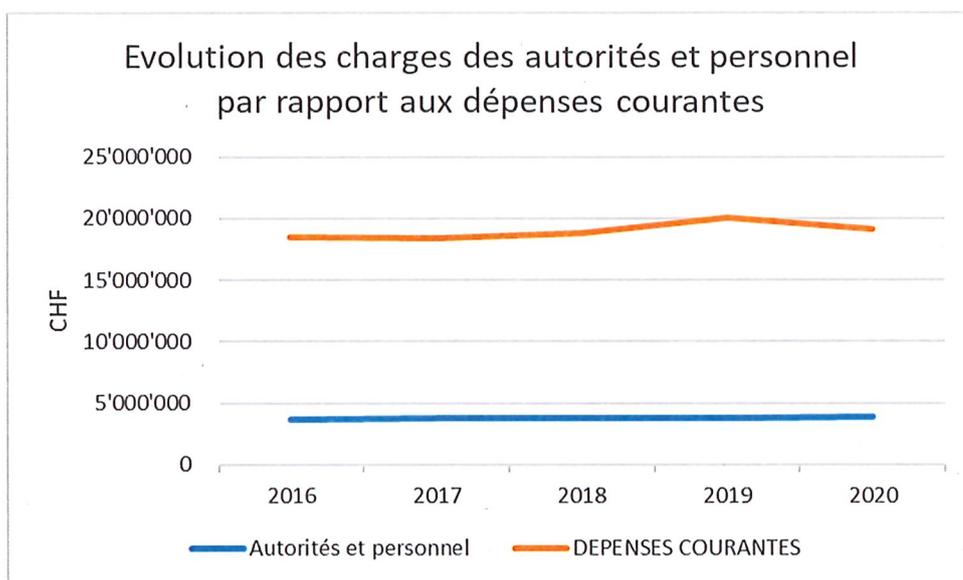
Détails non exhaustifs des incidences budgétaires liées au Covid-19 :

- **Surcoût Gestion Piscine-Camping :**
 - Limitation du nombre de baigneurs (pelouse & bassin)
 - Plus de tâches liées au nettoyage (désinfection)
- **Abandon des locations pour les terrasses publiques et leurs extensions liées aux mesures sanitaires.**
- **Abandon « prolongation d'ouverture des établissements publics » (carnet confiance).**
- **Loyers commerciaux de nos locataires : Abandon de loyers pour Mars, Avril, Novembre et Décembre.**
- **Participation financière à l'application gratuite « Pays-d'Enhaut Solidaire » : soutien des personnes de 65 ans et plus et des personnes à risque.**
- **Budget Fête nationale : dépassement financier dû au respect des normes sanitaires et pour les animations musicales décentralisées.**
- **Maintien des aides et subventions annuelles allouées à des événements et nos sociétés locales.**

- **Nombreuses interventions de nettoyage effectuées par nos employés communaux dans nos bâtiments publics, STEP et Déchetterie pour garantir le respect des normes sanitaires.**
- **Frais important de matériel spécifique à la désinfection (masques ; distributeurs de désinfectant ; produit de nettoyage ; etc).**
- **Offrir une participation financière pour les décorations de Noël (hôtel, café, restaurant, bar, salon de jeux et tea-room).**

2.2. RESSOURCES HUMAINES

Personnel communal



Les charges des autorités et personnel comprennent les indemnités allouées au Conseil, bureau et commissions, les vacations et indemnités municipales, les traitements du personnel et auxiliaires, y compris les charges sociales.

CHARGES PAR NATURE	2016	2017	2018	2019	2020
Autorités et personnel	3'647'696	3'729'902	3'705'364	3'786'276	3'910'690
DEPENSES COURANTES	18'430'070	18'389'378	18'827'237	20'077'628	19'082'313
	19.79%	20.28%	19.68%	18.86%	20.49%

Le rapport entre les charges des autorités et personnel et les dépenses courantes est relativement stable. Il représente environ un cinquième des dépenses courantes.

Les mutations enregistrées au sein du personnel communal sont les suivantes :

Engagements

- Lenoir Marie, apprentie employée de commerce (sur 3 ans)
- Favre Johnny, employé polyvalent auxiliaire au service des travaux
- Bertholet Méline, employée à l'administration (70 % du 1^{er} août au 30 septembre puis 50 % dès le 1^{er} octobre)
- Bornet Christophe, concierge
- Doubas Franck, employé polyvalent au service des travaux
- Feurer Emilienne, assistante de sécurité publique à 50 %
- Matthey Sophie, secrétaire municipale
- Panchaud Esthel, employée spécialisée à l'administration

Retraites

- Morier Eliane, secrétaire municipale
- Mottier Jean-Sylvain, concierge

Départs

- Bertholet Méline, apprentie employée de commerce. Elle a toutefois été engagée en qualité d'employée (voir ci-dessus).
- Favre Johnny, employé polyvalent auxiliaire au service des travaux
- Krembs Mireille, employée spécialisée à l'administration
- Lenoir Jean-Philippe, contrôleur des viandes (son contrat ayant été repris par le canton au 1^{er} avril 2020)
- Mesquita Santos José, employé polyvalent auxiliaire au service des travaux

Jubilaires

- 10 ans d'activité Chapalay Jean-Michel, boursier communal
Rodrigues Dias Nelson Roberto, employé polyvalent au service des travaux
- 30 ans d'activité Oguey Roland, chef du service des travaux et constructions

Formation des apprenti-e-s

La Commune de Château-d'Œx poursuit son engagement de longue date en tant qu'entreprise formatrice. En règle générale, elle engage un-e apprenti-e employé-e de commerce chaque année. La durée de formation jusqu'à l'obtention du Certificat fédéral de capacité (CFC) est, en principe, de trois ans, quelle que soit l'option choisie (formation de base, élargie ou maturité intégrée), laquelle peut toutefois être réalisée en deux ans si l'apprenti-e est au bénéfice d'un diplôme de formation supérieure.

La municipalité a décidé d'engager, au 1^{er} août 2020, Mme Marie Lenoir en tant qu'apprentie employée de commerce en trois ans.

2.3. INFORMATIQUE

- La commune a procédé au remplacement de la webcam haute définition Roundshot. En bonus, la nouvelle version dispose d'une vue nocturne.
- Les systèmes de paiement ont été mis à jour (SIX payment, Extension Twint, Paytec).
- Enfin, le nouveau design fluide responsive (multi-plateformes) du site internet sera achevé et mis en ligne ce printemps.

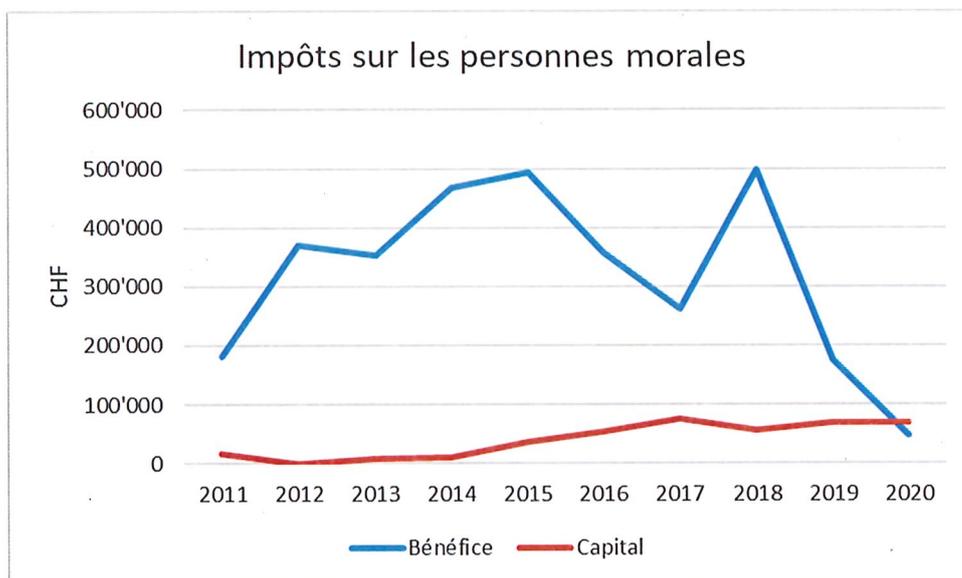
2.4. FINANCES

Impôts

Le rendement net d'impôts enregistre une légère progression de 0.2 % par rapport à l'année 2019, passant de CHF 11'261'743.25 à CHF 11'281'020.85.

Ce résultat provient essentiellement de l'impôt sur les successions et les donations qui est cinq fois plus élevé que l'année précédente et dépasse le million de francs, ainsi que des amendes (soustraction de l'impôt) qui, en 2020, atteignent CHF 22'158.85, alors qu'il n'y en avait pas en 2019.

L'impôt sur le bénéfice des personnes morales enregistre une diminution de plus de 70 % et plafonne à CHF 46'400.00, conséquence de la RIE III vaudoise.



Les défalcatons d'impôts augmentent de 56 % par rapport à 2019 et passent de CHF 69'683.91 à CHF 109'064.02. Elles sont compensées par un prélèvement du même montant au fonds pour dégrèvements et défalcatons n°9282.001.

Enfin, ce même fonds est réalimenté par une attribution de CHF 118'414.02, constituant ainsi une provision pour pertes sur débiteurs de CHF 651'268.34.

Gestion et comptes 2020

Résultat

Le compte de fonctionnement 2020 laisse apparaître un excédent de revenus de **CHF 353'911.54**, alors que le budget 2020 prévoyait un excédent de revenus de CHF 21'696.70.

Si l'on fait abstraction des mouvements de réserves, des amortissements et des imputations internes, la marge d'autofinancement réalisée, à savoir l'excédent de revenus purement financier (cash flow) est de **CHF 2'673'746.54**.

Ce résultat est un peu supérieur à celui de l'an dernier et il se situe au-dessus de la marge annuelle moyenne des 10 dernières années (CHF 2'141'439.00).

Le résultat 2020 permet donc d'effectuer un virement à capital de CHF **353'911.54**, ce qui porte le compte 9290 à CHF 2'107'998.17.

Mouvements sur les fonds de réserve

Centre budgétaire	N° fonds	Charges	Revenus
		Attributions	Prélèvements
20 Défalcatons municipales	9282.001	9'004.67	21'995.33
21 Défalcatons impôts	9282.001	118'414.02	109'064.02
22 Péréquations	9282.002	360'400.00	
45 Ordures ménagères	9280.003	29'231.20	
46 Epuration	9280.002	148'637.02	
66 Protection civile	9282.000		5'244.45
81 Service des eaux	9180.081		20'029.40
		665'686.91	156'333.20

Amortissements du patrimoine administratif

Les amortissements obligatoires se montent à CHF 1'810'481.29. Il n'y a pas d'amortissements supplémentaires en 2020.

Amortissements du patrimoine financier

Le montant total des amortissements du patrimoine financier se partage entre :

- Les amortissements comptables du patrimoine financier CHF 0.00
- Les défalcatons et pertes sur débiteurs CHF 131'059.35
- L'attribution au fonds FER CHF 17'340.00

Imputations internes

Les imputations internes servent à ventiler des charges et des revenus d'un chapitre à un autre du compte de fonctionnement. Il s'agit essentiellement de charges de personnel. Il s'agit d'écritures comptables qui présentent deux sommes égales de CHF 3'773'579.40.

Gestion et comptes 2020

Comptabilisation des péréquations

Comptes	Désignation	Acompte n et décompte n-1					
		2021	2020	2019	2018	2017	2016
7200 351 500	Facture sociale AC	2'156'968	2'292'125	2'378'442	2'193'257	2'264'777	2'069'176
7200 351 510	Facture sociale AP					75'869	162'513
7200 451 500	Facture sociale AP		-256'774	-198'485	-5'982		
	Total facture sociale	2'156'968	2'035'351	2'179'957	2'187'275	2'340'646	2'231'689
2200 352 900	Alimentation du fonds	2'325'990	2'358'855	2'491'612	2'002'105	1'998'679	1'992'943
2200 352 910	Péréquation nette solde AP		123'488	366'665	118'226		128'295
2200 352 920	Péréquation - attribution à provision			196'612			
	Alimentation du fonds	2'325'990	2'482'343	3'054'889	2'120'331	1'998'679	2'121'238
2200 452 900	Retour du fonds	-2'183'645	-2'116'693	-2'202'638	-2'427'339	-2'164'712	-2'210'887
2200 452 910	Péréquation nette solde AP		-279'873	-536'243		-120'354	
	Retour du fonds	-2'183'645	-2'396'566	-2'738'881	-2'427'339	-2'285'066	-2'210'887
	Total péréquation nette	142'345	85'777	316'008	-307'008	-286'387	-89'649
4300 452 900	Dépenses thématiques AC	-2'053'472	-1'966'469	-2'257'979	-1'943'827	-1'765'400	-1'520'448
4300 452 910	Dépenses thématiques AP				-391'683	-355'747	
4300 352 910	Dépenses thématiques AP		138'693	149'363			203'849
	Total dépenses thématiques	-2'053'472	-1'827'776	-2'108'616	-2'335'510	-2'121'147	-1'316'599
6000 352 900	Réforme policière	364'361	362'113	347'557	329'329	337'698	338'394
6000 452 910	Réforme policière AP					-11'360	
6000 352 910	Réforme policière AP		6'655	29'410	4'131		12'742
	Total réforme policière	364'361	368'768	376'967	333'460	326'338	351'136
	TOTAL DES PEREQUATIONS	610'202	662'120	764'316	-121'783	259'450	1'176'577

Remarques: Les corrections des acomptes issus des décomptes définitifs de la péréquation sont comptabilisés l'année suivante.

Financement des investissements

Les investissements bruts 2020, patrimoine financier inclus, se montent à CHF 3'865'677.35. Les recettes, pour un total de CHF 469'827.64, participent au financement de ces investissements à hauteur de 12,5%. Le montant des investissements net est de CHF 3'395'849.71.

Avec une marge d'autofinancement de CHF 2'673'746.54, le degré d'autofinancement (MA/DIN) 78.74% est bon. Cependant, calculé sur les dix dernières années, ce ratio n'est que de 60.71%, ce qui est un peu faible.

A relever que sans les subventions, le degré d'autofinancement ne serait que de 39.00%

Evolution de l'endettement

L'excédent des investissements nets par rapport à la marge d'autofinancement est de CHF 722'103.17. C'est le montant de l'augmentation de l'endettement net au bilan. L'endettement net est maintenant de CHF 33'108'633.52. L'endettement total augmente très légèrement de CHF 106'644.32.

Le bilan

Le bilan de la Commune de Château-d'Oex au 31 décembre 2020 présente deux sommes égales de CHF 44'421'655.15. L'excédent de revenus de CHF 353'911.54 à l'issue de l'exercice porte le capital au 31.12.2020 à CHF 2'107'998.17.

L'analyse de la structure du bilan permet de s'assurer que la couverture financière des fonds de réserve est suffisante, ce qui est le cas avec un taux de couverture de 132.41%.

La théorie relative à l'équilibre des comptes des collectivités publiques et la notion « budget zéro » préconise que les emprunts bancaires ne doivent être conclus que pour les investissements. Pour assurer cet équilibre, il est indispensable que le remboursement financier des emprunts soit au moins équivalent, et, en tous les cas pas inférieur aux amortissements comptables.

Le niveau des immobilisations du patrimoine administratif (yc. 9123) est supérieur aux emprunts à moyen et long terme (921 et 922). L'excédent des immobilisations est de CHF 1'208'471.00.

La structure du bilan est parfaite. Pour la première fois des 10 dernières années, les immobilisations sont supérieures aux emprunts.

Dépassements de crédits

Le contrôle du respect des crédits accordés est du ressort de la commission de gestion. Le point de la situation des crédits d'investissement figure dans le rapport de la commission de gestion-finances.

Les dépassements de crédits au budget de fonctionnement (écarts par rapport au budget) sont détaillés dans la brochure des comptes.

3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - BATIMENTS ET TERRAINS NON AGRICOLES

M. Christian Daenzer, Municipal

SERVICE TECHNIQUE ET URBANISME

COMMISSION TECHNIQUE ET URBANISME

Constructions

Permis

En 2020, la municipalité a délivré les permis suivants :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Permis de construire avec dispense d'enquête	45	40	50	35
Permis de construire avec mise à l'enquête	53	24	33	20
Permis d'habiter ou d'utiliser à la suite de dispense d'enquête	39	33	27	28
Permis d'habiter ou d'utiliser à la suite de mise à l'enquête	26	28	23	20
Commission technique				
Nombre de séances	24	18	25	49
Nombre de dossiers traités	177	164	195	253

A relever que les dossiers traités n'aboutissent pas forcément sur une autorisation de construire et que certains dossiers passent plusieurs fois en commission.

Les demandes de permis de construire font face à toujours plus d'oppositions de tiers. Les levées d'oppositions et les réponses à la CDAP sont traitées directement par le service sans avoir recours à des mandats d'avocats. Cette manière de procéder participe aux économies de la Commune mais augmente considérablement la charge de travail du service.

Urbanisme

Le plan d'affectation communal (PACom) arrive en phase terminale. Le dossier devait être soumis pour examen préalable. Cette procédure nous donne toujours beaucoup de travail, car ayant trop de zones à bâtir en fonction de la modification de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), cette dernière nous oblige à réduire considérablement nos terrains constructibles. Pour ce faire, de nombreuses séances de travail ont été nécessaires pour répondre aux exigences des services de l'Etat qui demandent des planifications et des études de couches supplémentaires :

- Plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises (PDR), ce dossier devrait être adopté par le Canton dans le premier semestre 2021.
- Plan directeur régional zones d'activités (SGZA), limité aux trois communes du Pays-d'Enhaut doit être étudié en parallèle.
- Détermination des limites forestières par l'inspecteur forestier. Ces limites seront officialisées lors de la mise à l'enquête du PACom.
- Les périmètres largement bâtis et des territoires urbanisés, documents de travail non publics entre le SDT et la commune, ont été défini en 2020.
- La mise à jour de divers dangers listés ci-dessous :
 - Intégration des dangers naturels géologiques.
 - Etudes des dangers naturels liés à l'eau.
 - Etudes des avalanches, glissements de terrains spontanés, chutes de pierres.
- La révision des règlements des constructions a nécessité 12 séances supplémentaires de la Commission technique.

D'une manière générale, tous ces points doivent être intégrés dans le PDACom, procédure longue et demandant une bonne coordination de toutes les parties.

4. TRAVAUX - EQUIPEMENTS - ESPACES PUBLICS - COURS D'EAU

Mme Nicole Schnegg, Municipale

4.1. ROUTES ET VOIRIE

- Préavis 12/2019 « Demande de crédit pour la réfection de la route communale « Gérignoz – Les Allognis » »

La réfection totale de la chaussée entre Gérignoz et les Allognis a pu être effectuée en 2020, de même que deux passages de ruisseaux. Les drainages ont été refaits ainsi que la correction de la géométrie de la route. Grâce à l'analyse des portances de la route, seuls certains secteurs ont nécessité une creuse en profondeur. Des géogrilles ont été placées sur les autres secteurs avec pose d'une couche de revêtement. Ces travaux ont pu bénéficier des subventions des Améliorations Foncières.

Par ailleurs, des travaux d'entretien routier ont été effectués, dans le cadre du budget, dans le hameau de Gérignoz et sur la route de Sous-Charrière.

- Préavis 20/2019 « Demande de crédit pour le remplacement du char communal »

La commune a commandé un char communal de la marque Lindner Unitrac 112 LDrive, garanti trois ans d'usine. Le choix s'est porté sur le véhicule le plus adapté aux besoins de la Commune.

- Préavis 14/2020 « Demande de crédit pour le remplacement du tracteur utilitaire »

La Commune a procédé au remplacement du tracteur porte-outil Carraro arrivé en fin de vie par un véhicule de même marque.

4.2. RESEAU EGOUTS ET EPURATION

- Préavis No 10/2019 « Demande de crédit pour divers travaux d'assainissement à la station d'épuration des eaux (STEP) du Berceau »

Les travaux d'assainissement à la STEP sont pratiquement terminés, ils se poursuivront en 2021. La nouvelle installation de tamisage est performante et ne laisse pratiquement plus passer de déchets. La nouvelle presse à vis permet une meilleure déshydratation des boues et leur stockage dans un local hors gel facilite grandement le travail de nos collaborateurs. La gestion et l'automatisation de l'ensemble contribuent également à des économies d'électricité et d'eau. L'agrandissement et couverture du bassin de stockage des boues liquides ont également été effectués de même que la réfection de tout l'enrobé bitumeux, ainsi que le déplacement du portail d'entrée. Ces travaux facilitent aujourd'hui l'exploitation de la STEP. Les derniers travaux de cette première étape sont prévus en 2021.

- Préavis No 11/2019 « Demande de crédit pour la finalisation des travaux de remplacement de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées et de réfection routière, secteurs « Les Bossons », « L'Étambeau » et « La Palaz » - Phase No 5 »

Le remplacement des collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) a été effectué afin de poursuivre la mise en séparatif du réseau communal et de permettre le raccordement des futurs bâtiments du Pôle Santé et de l'Etablissement psycho-social médicalisé du Rond-Point. La canalisation du Ruisseau des Brayes a également été refaite (redimensionnement). Grâce à la « bienveillance » des bordiers, le trottoir le long de la route menant à l'hôpital a pu être élargi (trottoir franchissable) et la chaussée a été entièrement réfectionnée.

- Préavis 7/2020 « Demande de crédit pour le remplacement du collecteur d'eaux usées dans le secteur des Moulins »

Les travaux de remplacement du collecteur d'eaux usées dans le secteur des Moulins ont débuté à l'automne 2020 et se poursuivront en 2021, en coordination avec les travaux prévus sur la Torneresse.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux d'entretien courant figurant au budget, il a également été procédé, dans le secteur Sur les Riaux, à la mise en conformité des collecteurs eaux usées et eaux claires ainsi que dans le secteur du Petit Pré.

4.3. COURS D'EAU ET RIVES

- Ruisseau du Mont

A la suite des débordements dus aux intempéries de 2018, la sécurisation du ruisseau du Mont est indispensable. L'étude est achevée et les projets d'ouvrages ont été mis à l'enquête en 2020. Ce dossier a nécessité l'accord de tous les riverains. Une opposition de propriétaire privé bloque la mise en route du projet. Ces projets sont complexes à gérer, tous les services de l'Etat sont impliqués (DGE-Eau/Forêt/Faune/Biodiversité) et les contraintes sont nombreuses. Nous espérons vivement voir la réalisation de ces ouvrages de sécurisation en 2021.

- Glissement du Clôt

Un glissement de terrain s'est produit en aval de la route communale au lieu-dit « Le Clôt ». Une étude est en cours afin de déterminer les mesures à prendre en accord avec la DGE-Eau, DGE-Forêt, DGE-danger naturel. Le mandat d'étude a été confié au Bureau Stucky, bureau qui a une grande connaissance du lieu et du cours d'eau au vu des études des dangers et de la création de l'ouvrage situé juste en amont du glissement.

- Glissement de La Guerdaz – L'Etivaz

Préavis No 13/2019 « Demande de crédit pour la mise en place de l'instrumentation de surveillance du glissement de terrain situé au lieu-dit « La Guerdaz » »

La Société ABA-GEOL SA a été mandatée pour surveiller le glissement de terrain sis à La Guerdaz à L'Etivaz. Cette surveillance se fait au moyen d'instruments tels que piézomètre, inclinomètres et photogrammétrie. Cette première année de surveillance fait apparaître des déformations de surface (à l'amont de la doline) qui se produisent lors d'importants événements pluvieux. Un lobe d'accumulation s'est formé au niveau de la doline. Le niveau d'eau souterraine a très peu varié (80 cm d'amplitude) pendant cette dernière année. On observe que ce niveau est susceptible de monter rapidement, mais que le drainage naturel arrête rapidement cette remontée.

Le glissement de terrain situé entre 4 à 10 mètres de profondeur, mis en évidence par les mesures inclinométriques, englobe tout le pied de talus à l'aval de la doline, présente une vitesse de 1 à 3 centimètres par année. Le système de surveillance mis en place fonctionne bien et la poursuite en 2021, comme prévu, de la surveillance devrait permettre de proposer une suite à cette problématique de danger en cette zone.

4.4. DISTRIBUTION DE L'EAU

Pour rappel, la municipalité, responsable d'assurer la distribution de l'eau nécessaire à la consommation et à la lutte contre le feu dans les zones légalisées, a concédé cette tâche aux Confréries des Eaux de Château-d'Oex, des Follys et du Devant de l'Etivaz.

En 2020, la municipalité ne s'est pas opposée au projet de création d'une nouvelle entité juridique en charge de la distribution de l'eau sur l'ensemble du territoire communal, pour autant que les aspects juridiques, financiers et techniques aient été préalablement discutés et réglés. Dans ce sens, la municipalité a procédé à la résiliation des concessions de distribution de l'eau des secteurs de l'Etivaz, du Devant de l'Etivaz, de la Lécherette et de Château-d'Oex, avec effet au 1^{er} janvier 2023.

5. PETITE ENFANCE - ECOLES – JEUNESSE – COHESION SOCIALE

M. Eric Fatio, Municipal

ADMINISTRATION DES ECOLES

Association Scolaire Intercommunale du Pays-d'Enhaut (ASIPE)

Durant l'année 2020, le Conseil intercommunal de l'ASIPE s'est réuni à deux reprises afin d'avaliser les comptes 2019 ainsi que le budget 2021.

Le Comité de direction s'est réuni neuf fois durant l'année 2020. Durant l'automne 2020, le Comité a travaillé sur la mise en soumission des transports scolaires. Pour ce faire, deux entreprises ont été engagées afin de soutenir le Comité et établir un dossier d'appels d'offres en bonne et due forme. Le Comité a mis beaucoup d'énergie dans cette procédure de grande importance afin de présenter un dossier aussi précis que possible pour que nos transporteurs actuels aient tous leur chance, ceci bien entendu en respectant scrupuleusement les réglementations en vigueur.

Le Conseil d'établissement, sous la présidence de M. Eric Fatio, s'est réuni à trois reprises en 2020. Ses membres se sont intéressés aux résultats du questionnaire sur le climat scolaire ainsi que sur les mesures liées au Covid-19. De plus, les deux dernières séances ont permis d'élaborer un nouveau code de conduite des élèves. Les procès-verbaux des Conseils d'établissement sont disponibles sur les sites Internet de l'Etablissement scolaire.

Le budget 2020 prévoyait une charge nette pour les trois communes de CHF 2'195'550.00. Après bouclage, nous vous présentons un résultat net de CHF 2'083'325.00, soit un montant de CHF 178'873.60 à rembourser aux communes.

Ce résultat positif s'explique notamment par des charges de transport moins importantes que prévues, les honoraires du médecin scolaire et l'enveloppe utilisée que partiellement, ceci en lien avec la pandémie.

Pôle Santé du Pays-d'Enhaut

Le Conseil de Fondation du Pôle Santé s'est réuni à sept reprises en 2020, sous la présidence du représentant de la Commune de Château-d'Oex. Les principaux thèmes traités ont été :

- La construction du nouvel EMS ;
- L'intégration du personnel du CMS au sein de la structure ;
- La proposition de gouvernance des trois Pôle Santé du Canton de Vaud ;
- L'évolution des besoins en santé au Pays-d'Enhaut.

L'achat du terrain nécessaire à la construction du nouvel EMS, à la Commune de Château-d'Oex, ainsi que le transfert du patrimoine immobilier de Praz-Soleil au Pôle Santé ont également marqué l'année 2020. Ce dernier point a également engendré le départ des deux représentants de Praz-Soleil au sein du Conseil qui se compose au 31.12.2020 de :

- M. Eric Fatio, représentant de la Commune de Château-d'Oex et Président ;
- Mme Catherine Pilet, représentante de la Commune de Rossinière et vice-Présidente ;
- Mme Dorothee Raynaud, Secrétaire ;
- Mme Michèle Genillard, représentante de la Commune de Rougemont ;
- M. Pierre Salvi, représentant de l'Association ASANTE SANA ;
- M. Patrick Beetschen, Membre.

En cette année particulièrement chargée en raison du Covid-19, la municipalité aimerait profiter de ce rapport pour remercier l'ensemble du personnel du Pôle Santé pour son engagement exemplaire.

Association Régionale du Pays-d'Enhaut pour l'Accueil de Jour des Enfants (ARPAJE)

Grâce aux diverses aides cantonales et fédérales liées à la pandémie et à la création de l'UAPE du Yeti, ainsi qu'à une gestion rigoureuse des charges, les comptes de l'ARPAJE permettent de combler les déficits cumulés des années précédentes pour un montant d'environ CHF 42'000.00 et de laisser un solde positif de CHF 12'854.73 au 31 décembre 2020.

6. CULTURE – SECURITE PUBLIQUE

Mme Mary-Josée Rossier, Municipale

ADMINISTRATION

6.1. SECURITE PUBLIQUE

Engagement d'une assistante de sécurité publique à 50 %

Mme Emilienne Feurer a été engagée comme assistante de sécurité publique non-armée à 50 % depuis le 16 mars. Son entrée en fonction a été fortement perturbée en raison de la pandémie de Coronavirus. En effet, Mme Feurer devait effectuer une formation d'ASP du 6 avril au 12 juin 2020 à l'Académie de Police de Savatan afin d'obtenir un certificat de l'ISP (Institut Suisse de Police). Comme cette formation a été reportée de deux mois, c'est seulement à la fin du mois d'août que notre nouvelle ASP a pris pleinement ses nouvelles fonctions dans notre commune.

Manifestations

En raison de la pandémie du Covid-19, le Conseil fédéral déclare le 16 mars l'état d'urgence sanitaire dans tout le pays. Par voie d'ordonnance, il interdit toute manifestation publique ou privée et ordonne la fermeture de presque tous les établissements ouverts au public : commerces, restaurants, lieux de divertissement et de loisirs etc.

Si durant l'année, des allègements temporaires ont permis à quelques sociétés locales / associations culturelles d'organiser des événements moyennant un strict respect des normes de protection ; la tenue de la quasi-totalité des manifestations, fêtes ou soirées a dû être reportée ou annulée. La sécurité publique a dès lors consacré son temps habituellement dévolu aux manifestations pour faire office de bureau de renseignements Covid-19, pour un nombre incalculable de questions émanant aussi bien de sociétés, de restaurateurs, de commerçants et de privés.

Actions de soutien Covid-19 • Décisions municipales

La sécurité publique a coordonné les actions de soutien destinées d'une part à la reprise des activités de la restauration fortement impactée par la crise sanitaire et les contraintes liées au Covid-19 et d'autre part à l'action de soutien aux commerçants pendant les Fêtes de fin d'année.

- Pour compenser la perte de capacité d'accueil des établissements publics due aux mesures liées à la pandémie de Covid-19, la municipalité a décidé de faciliter l'extension et la création de terrasses sur le domaine public (DP) et de renoncer à la perception des taxes pour l'utilisation du DP.
- Renoncer à l'encaissement des taxes de prolongation des heures (carnet de confiance) – article 118 du Règlement communal de police.
- Faciliter dans la mesure du possible des demandes d'installation de chaufferettes.
- Octroi de la gratuité du stationnement lors de l'animation Cadeaux oh oh... Pays-d'Enhaut, organisée le 19 décembre 2020 par Bossons Ensemble.

Au vu de la situation particulière Covid-19, de nombreux Suisses ont choisi l'option de partir à la découverte de leur pays et de voyager en véhicule de loisir lors de la saison estivale.

Gestion et comptes 2020

Le camping du Berceau bénéficie d'une capacité d'accueil de 17 véhicules. Aussi, dans le but d'optimiser l'arrêt des camping-cars dans notre région et sur l'initiative de Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme, le stationnement de camping-cars était autorisé à bien plaisir sur des parcs publics à La Lécherette, L'Etivaz, Les Moulins et Château-d'Oex.

Notification des commandements de payer

Le nombre de notifications effectuées par le service de sécurité publique a augmenté de 28,5 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette mission, déléguée par l'Office des poursuites du district de la Riviera – Pays-d'Enhaut, devient extrêmement chronophage et demande de plus en plus d'énergie pour trouver certains débiteurs.

<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
516	526	227	268	273	263	291	288	294	362

Travaux dans le secteur des Bossons

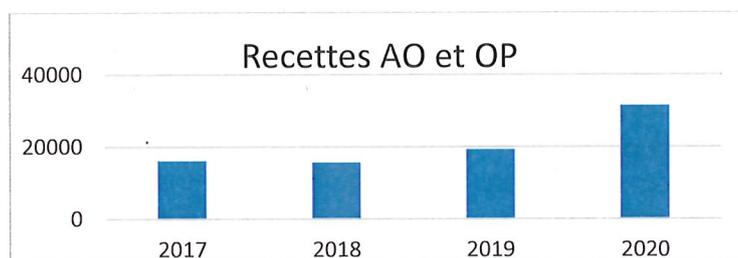
Depuis la fin du mois de juin, deux chantiers (Musée du Pays-d'Enhaut et immeuble Federici) perturbent notablement la circulation dans le secteur du carrefour entre la Grand Rue et la Route de la Villa d'Oex aux Bossons. L'emprise de ces chantiers nous a obligé de limiter la circulation au moyen d'un sens unique dans le sens montant, depuis le garage Yersin, jusqu'au carrefour de la Route du Mont.

Signalisation routière

La signalisation « fin de limitation maximale à 50 km/h » du Fragnolet a été déplacée à l'extrémité de cette route, ceci pour permettre de maintenir une limitation de vitesse à 50 km/h au niveau des accès des maisons situées sur cet axe.

Amendes d'ordre et ordonnances pénales

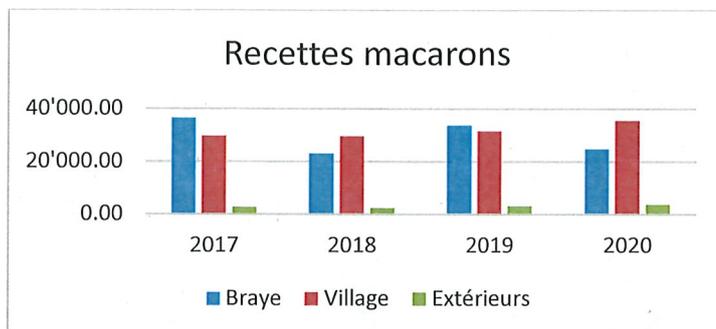
Objectif réussi à 98 % ! Budgétées à CHF 32'000.00, les recettes d'amendes d'ordre et d'ordonnances pénales s'élèvent à CHF 31'387.00. L'interruption des contrôles du stationnement entre le 17 mars et le 27 avril, ordonnée par l'Etat-Major de la police cantonale pourrait être l'une des causes des 2 % manquants.

Autorisations de stationnement (macarons)

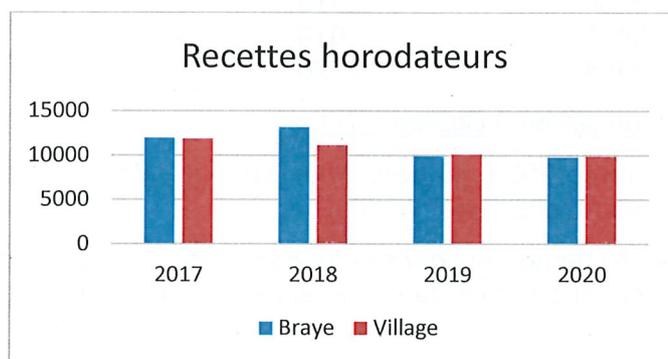
Le montant encaissé pour le parking du village a quasiment atteint la somme maximale possible pour ce parking. Par contre, la demande d'autorisations pour le parking de La Braye stagne à un faible niveau depuis 2018. Enfin, le nombre de macarons pour les parcs extérieurs continue d'augmenter légèrement.

Gestion et comptes 2020

Lors de cette année particulière, la sécurité publique relève le stationnement de véhicules sur des zones privées d'établissements publics fermés (mesures-Covid-19), à proximité du parking de La Braye.

Horodateurs

Le rendement des horodateurs ne parvient toujours pas à donner le résultat escompté. Pour 2020, la recette est d'environ CHF 33.00 par jour ouvrable et par parking.



6.2. CONTROLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ETRANGERS

ADMINISTRATIONPopulation

Recensement officiel de la population au 31 décembre 2020 selon « Statistiques Vaud »

	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Suisses	2577	2543	2555	2568	2562
Etrangers (B, C, L longue durée)	<u>900</u>	<u>890</u>	<u>905</u>	<u>900</u>	<u>932</u>
Total	<u>3477</u>	<u>3433</u>	<u>3460</u>	<u>3468</u>	<u>3494</u>
	=====	=====	=====	=====	=====

Evolution de la population dès 1970

<u>Commune de Château-d'Oex</u>		<u>District du Pays-d'Enhaut</u>			
1970	3205				
1980	2872				
1990	3110				
1995	3111				
2000	3034	2000	4454		
2005	3098	2005	4493		
		<u>Région du Pays-d'Enhaut</u>		<u>District Riviera - PE</u>	
2010	3214	2010	4626	2010	79'608
2011	3242	2011	4664	2011	80'210
2012	3285	2012	4747	2012	80'831
2013	3320	2013	4778	2013	81'739
2014	3440	2014	4874	2014	82'905
2015	3408	2015	4854	2015	83'813
2016	3477	2016	4915	2016	84'674
2017	3433	2017	4860	2017	85'496
2018	3460	2018	4890	2018	85'060
2019	3468	2019	4874	2019	85'258
2020	3494	2020	4894	2020	86'129

Population en séjour à Château-d'Oex

Au 31 décembre 2020, 63 personnes sont inscrites en séjour à Château-d'Oex, contre 54 personnes au recensement de 2019.

Les intéressés demeurent dans notre commune durant la semaine, cependant ils gardent leur domicile fiscal et politique dans une autre commune du pays.

6.3. CULTURE

Actions de soutien Covid-19 • Décisions municipales 2^e vague

Les conséquences économiques du Coronavirus (Covid-19) dans le secteur de la culture ont aussi particulièrement touché les associations culturelles et les sociétés locales de notre commune.

En témoignage de son soutien, la municipalité a décidé de verser les soutiens financiers tels que budgétés.

Le service des travaux a coordonné les actions de soutien « Décorations pendant les Fêtes » destinées à l'attribution de mandats à des entreprises siégeant sur le territoire communal afin de décorer des lieux publics engagés à la culture et à la santé.

- Décorations de Noël offertes à l'Espace Ballon, à l'Association CinEden, à la Bibliothèque du Pays-d'Enhaut et au Pôle Santé du Pays-d'Enhaut
Imputation au compte 1500.365.900 Dons, aides et subventions casuels.

- Versement d'une participation financière de CHF 400.00 par établissement, destinée à la décoration de Noël des établissements hôtel, café, restaurant, bar, salon de jeux et tea-room. Seule condition : la décoration est réalisée par une entreprise, un artisan ou un bénévole avec siège / domicile au Pays-d'Enhaut.
Imputation au compte 1500.365.900 Dons, aides et subventions casuels.

6.4. INSTANCES DE SECURITE

Habiter dans l'arrière-pays vaudois a ses bons côtés. Hormis, une qualité de vie privilégiée par le cadre naturel de la région, relevons que le Pays-d'Enhaut bénéficie d'un cadre sécuritaire de proximité à en faire pâlir certains.

Durant cette période particulière Covid-19, sapeurs-pompiers, gendarmerie, service sanitaire, colonne de secours, protection civile, services communaux et cantonaux ont poursuivi leurs missions avec engagement et dévouement.

Des mesures respectives à chaque instance ont été prises par la réorganisation de leurs modes de travail et par l'élaboration des plans de continuité et de renonciation.

Tous solidaires à protéger la population. Qu'ils soient vivement remerciés de leur engagement et leur professionnalisme.

7. DOMAINES AGRICOLES - FORÊTS - DÉCHETS - TRANSPORTS PUBLICS ET MOBILITÉ - ENERGIES - DÉVELOPPEMENT DURABLE – PARC NATUREL RÉGIONAL GRUYÈRE – PAYS-D'ENHAUT

M. Stéphane Henchoz, Municipal

DOMAINES AGRICOLES

L'année 2020 a été marquée par le renouvellement des baux d'alpage et domaines agricoles pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2027.

Les alpages ont été attribués de la manière suivante :

- La Bazine, La Cierne du Pont, Le Pâquier Geneyne, Le Recevieu : M. Patrick Desplands
- Le Soupla-Dessus, Charbonnet, Derrière Forclaz, Sur Pra : M. François Raynaud
- La Dent, Croset, Entre deux Schiets : M. Michel Tille
- Les Coulaytes, Les Fonds, Lavaux : MM Roger et Fabien Henchoz
- Pâquier Gétaz, Paray Charbon : MM Henri-Daniel et Aimé Raynaud
- Chalet de Pierre, Pra Cornet : M. Olivier Rossier
- L'Eterpaz : M. Toni Ludi
- Prés de la Schiettaz 1044-1048 : M. Claude-Eric Rossier
- Pré de la Schiettaz 3297 : M. Sébastien Nicolier
- Le Souplat : M. Charles-André Lenoir
- Pré des Malenchières : M. Alexandre Lenoir.

Il est à noter que l'ensemble des domaines agricoles ont été attribué aux locataires actuels.

Des travaux relatifs aux préavis 19/2016 Toitures des bâtiments d'alpages et 01/2019 Divers travaux dans les alpages ont été effectués en 2020.

- Cierne du Pont : Réfection de la toiture et de l'annexe « Nord »
- La Bazine : Réfection de l'adduction d'eau
- Pra Cornet : Agrandissement de la courtine
- Le Receviau : Réfection de la toiture Sud de l'ariau.

Des travaux ont été effectués par voie budgétaire :

- Les Fonds : Réfection des murs et sol de la chambre à lait.

FORETS

M. Serge Lüthi, inspecteur forestier du 4^e arrondissement ayant pris sa retraite, le canton a nommé M. Maxime Pattaroni pour le remplacer.

M. Pattaroni représente le canton, en tant que propriétaire de forêts publiques, au sein du Groupement Forestier du Pays-d'Enhaut.

TRANSPORTS PUBLICS ET MOBILITE

Le nouvel horaire qui a pris effet au 13 décembre 2020 est le fruit d'une commission composée de représentants des entreprises de transports, de la Commune de Château-d'Oex, de Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme, d'Aigle Région, des directions des écoles du Pays-d'Enhaut et des Ormonts-Leysin et de l'Association Parc Naturel Régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Elle a siégé à plusieurs reprises sous la houlette de la Direction générale de la mobilité et des routes. Ce projet concilie non seulement les correspondances à Aigle, Montreux, Montbovon et Zweisimmen, mais également les horaires scolaires à Château-d'Oex ou au Sépey, ce qui n'est de loin pas une évidence !

Les principaux changements à signaler sont les suivants :

- Car Postal, ligne Château-d'Oex – Leysin : sans changement, avec des départs cadencés.
- Ligne MOB : l'horaire est également cadencé toutes les heures dans les deux sens à la gare de Château-d'Oex avec arrêts à toutes les haltes intermédiaires.

Ces nouveaux horaires sont un réel plus pour les pendulaires et les visiteurs et présentent une grande simplification pour tous les usagers.

Statistiques des ventes des réservations pour la période choisie

Date de création du rapport: 07.04.2021 16:44:55

Export du : 01.01.2020 au 31.12.2020

Année	Mois	Cartes Vendu	Utilisation	Montant (CHF)	Non-résidents	%	résidents	%	
2020	1	62	46	74.2%	1'890.00	9	19.6%	37	80.4%
2020	2	58	36	62.1%	1'470.00	4	11.1%	32	88.9%
2020	3	62	25	40.3%	1'010.00	2	8.0%	23	92.0%
2020	4	60	12	20.0%	480.00	0	0.0%	12	100.0%
2020	5	62	20	32.3%	810.00	3	15.0%	17	85.0%
2020	6	60	32	53.3%	1'300.00	3	9.4%	29	90.6%
2020	7	62	38	61.3%	1'520.00	0	0.0%	38	100.0%
2020	8	62	33	53.2%	1'390.00	7	21.2%	26	78.8%
2020	9	60	36	60.0%	1'480.00	4	11.1%	32	88.9%
2020	10	62	45	72.6%	1'860.00	6	13.3%	39	86.7%
2020	11	60	20	33.3%	810.00	1	5.0%	19	95.0%
2020	12	62	26	41.9%	1'060.00	4	15.4%	22	84.6%
		732	369	50.4%	15'080.00	43	11.7%	326	88.3%

ENERGIES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Diverses réflexions relatives à l'énergie (optimisation, économies, indépendance) ont été étudiés, notamment par le biais du programme de politique énergétique de l'Association Parc Naturel Régional Gruyère Pays-d'Enhaut et de son plan d'actions « Cité de l'énergie ».

Certains projets sont en cours d'élaboration et d'autres en cours de réalisation :

- Pose de compteurs d'eau
- Centrale de chauffe
- Divers assainissements de la STEP de Château-d'Oex
- Mise en place d'une récolte pour les déchets de table pour produire du bio-gaz
- Appel d'offre groupé pour la pose de panneaux solaires.

Une installation solaire a été posée sur le nouveau local du bâtiment En Glacière.

La Pontia, dont la commune est actionnaire, a réalisé une nouvelle installation solaire sur un bâtiment industriel dans le secteur de la Cheneau.

ASSOCIATION PARC NATUREL REGIONAL GRUYERE PAYS-D'ENHAUT

16 communes se sont prononcées sur le nouveau contrat avec l'Association Parc Naturel Régional Gruyère Pays-d'Enhaut entre le 26 octobre et le 16 décembre 2020.

Dans les 13 communes déjà membres, les nouveaux contrats de Parc ont été acceptés. Trois nouvelles communes confirment leur adhésion au Parc : Jaun, Corbeyrier et Gruyères en feront donc officiellement partie dès le 1^{er} janvier 2022, tout comme le village d'Abländschen, ce que confirmera probablement la décision du législatif de Saanen en juin prochain.

ABATTOIR ET CENTRE DE COLLECTE DE SOUS-PRODUITS ANIMAUX

Depuis la location de l'abattoir à la société Gruyère-Pays-d'Enhaut-Ormonts, la fréquentation de l'abattoir a plus que triplé, passant de 424 abattages en 2016 à 1'364 en 2020. Depuis le 1^{er} janvier 2020, deux bouchers ont été engagés à plein temps et un troisième les a rejoints en août 2020, ce qui démontre une réelle utilité de cette infrastructure pour l'économie agricole des trois régions concernées.

La collecte des déchets carnés concerne quant à elle les trois Communes du Pays-d'Enhaut, ainsi que le canton pour les animaux tués sur les routes cantonales ou par le garde faune. Le volume traité a été de six à sept tonnes par mois.

8. CONCLUSIONS

Lors du vote du budget en décembre 2019, nul ne pensait à ce qui allait se passer au niveau sanitaire et économique. On avait bien annoncé que 2020 serait « spécial » avec quelques incertitudes liées à l'entrée en vigueur de la RIEIII vaudoise et aussi de la baisse de notre taux d'imposition de 1,5 point. On pressentait qu'il faudrait encourager notre personnel à être attentif à toutes dépenses, même à celles budgétisées. Malgré tout, on était à mille lieux, comme beaucoup d'entre nous, d'imaginer ce qui allait nous tomber sur la tête au niveau mondial en ce début 2020.

Les effets négatifs du Coronavirus en termes financiers pour notre commune ne sont pas encore trop catastrophiques sur cet exercice tout au moins. Les revenus fiscaux n'ont pas vraiment accusé le coup et ils sont restés assez stables pour le moment en tous les cas. Certains revenus locatifs ont dû être revus à la baisse et la vente de cartes journalières CFF a beaucoup diminué. Mais d'une autre manière certaines charges ont diminué aussi de manière importante même si la municipalité a maintenu et encouragé les entretiens et dépenses prévues pour donner du travail aux entreprises. Il en a été de même pour soutenir les activités culturelles et sportives. Les aides et subventions ont été versées pour pallier leur manque de revenus suite à ces annulations de dernière minute et de certaines charges déjà engagées.

La municipalité est consciente que tous les effets négatifs de cette pandémie ne sont pas encore connus et que l'année 2021 va être encore difficile pour l'ensemble de la population. On pense bien sûr tout particulièrement à toutes nos entreprises et principalement aux milieux de l'hôtellerie-restauration ainsi que de la culture.

La municipalité est satisfaite des mesures et orientations prises depuis 2013 qui nous permettent d'appréhender ces situations exceptionnelles avec un peu plus de sérénité.

Les comptes 2020 bouclent donc avec un excédent de revenus de CHF 353'912.00 et ceci malgré le tassement des revenus fiscaux suite à notre changement de taux. Les charges ont également légèrement diminué au niveau de celles de 2018.

La marge d'autofinancement en progression à 2,6 mio. de francs est réjouissante même si elle ne nous permet pas de faire face à tous nos investissements consentis en 2020. L'endettement progresse donc de CHF 765'020.00.

La marge d'autofinancement en dessus des 2 mio est là pour témoigner que la municipalité est sur le bon chemin et que ses efforts des dernières années n'ont pas été vains. Merci à l'ensemble des municipaux pour leur saine gestion des deniers publics et à tous les employés qui, à leur niveau, ont contribué à ce résultat très satisfaisant.

Pour terminer, la municipalité tient à adresser toute sa reconnaissance aux membres du Conseil communal et aux membres de la Commission de gestion-finances pour leur travail et leur esprit constructif.

La municipalité tient également à relever l'engagement des chefs de service et de l'ensemble du personnel communal qui, avec elle, recherchent constamment des solutions pour soulager les finances communales.



Département des institutions et du territoire

**Direction générale des affaires institutionnelles et des
communes**

Direction des finances communales

Commune de Château-d'Oex

Association.....

Entente.....

Résumé des comptes

Année 2020

Cette formule doit parvenir au Département, par l'intermédiaire du préfet du for,
pour le 15 juillet de chaque année au plus tard.
Une formule vierge peut être téléchargée par internet sur le site de la Division des finances communales.

Tableau des charges et des revenus selon la classification administrative

Directions	Sections	Charges	Produits
1 Administration générale		7'420'632.21	4'337'244.95
	10 Autorités	364'690.25	8'991.40
	11 Administration	4'031'110.55	3'555'744.30
	12 Service de l'économat		
	13 Service du personnel et assurances		
	14 Service des intérêts généraux		
	15 Affaires culturelles et loisirs	233'123.35	
	16 Tourisme	1'524'306.35	756'151.55
	17 Sports	345'341.90	
	18 Transports publics	766'792.26	14'030.00
	19 Service de l'informatique	155'267.55	2'327.70
2 Finances		3'549'102.98	14'095'978.23
	20 Comptabilité générale, caisse, contentieux	356'533.67	42'949.47
	21 Impôts	349'399.81	11'630'420.66
	22 Service financier	2'843'169.50	2'422'608.10
	23 Amortissements et réserves non ventilés		
3 Domaines et bâtiments		2'958'821.13	2'287'890.65
	30 Service administratif et technique		
	31 Terrains	19'504.90	213'825.75
	32 Forêts et pâturages	129'269.50	85'494.00
	33 Vignes		
	34 Service des gérances		
	35 Bâtiments	2'810'046.73	1'988'570.90
4 Travaux		5'729'719.11	4'538'453.40
	40 Service administratif		
	41 Service technique	286'873.64	35'901.00
	42 Service de l'urbanisme		
	43 Routes	2'879'661.36	2'262'637.50
	44 Parcs, promenades et cimetières	184'881.70	6'789.50
	45 Ordures ménagères et déchets	722'604.20	722'604.20
	46 Réseaux d'égouts et d'épuration	1'329'844.66	1'329'844.66
	47 Cours d'eau, rives et ports	325'853.55	180'676.54

Directions	Sections		
5 Instruction publique et cultes		1'755'986.26	80'412.50
	50 Administration des écoles	1'550'447.65	46'706.40
	51 Enseignement primaire		
	52 Enseignement secondaire		
	53 Enseignement spécialisé		
	54 Office d'orientation professionnelle	3'030.30	
	55 Formation professionnelle		
	56 Service médical et dentaire		
	57 Camps scolaires et colonies		
58 Temples et cultes	202'508.31	33'706.10	
6 Police		1'171'205.84	187'893.05
	60 Administration	598'924.65	63'229.32
	61 Corps de police		
	62 Contrôle des habitants	113'126.95	46'432.50
	63 Police sanitaire	5'006.00	
	64 Service des inhumations	123'988.50	8'030.00
	65 Défense contre l'incendie	98'468.97	
	66 Protection civile	92'214.70	9'217.63
	67 Abattoirs	139'476.07	60'983.60
	68 Militaires		
7 Sécurité sociale		2'871'748.17	283'254.46
	70 Service administratif	124'986.65	4'643.56
	71 Service social		
	72 Prévoyance sociale	2'746'621.52	278'610.90
	73 Santé publique	140.00	
	74 Office du logement		
	75 Office du travail		
8 Services industriels		23'244.55	23'244.55
	80 Service administratif		
	81 Service des eaux	23'244.55	23'244.55
	82 Service électrique		
	83 Service du gaz		
	84 Service de la chaleur-force		
	85 Réseau de distribution son et image		
90 Clôture	900 Clôture du compte de fonctionnement	353'911.54	
	Totaux égaux	25'834'371.79	25'834'371.79

Tableau des charges par nature

3 Charges	25'480'460.25
30 Autorités et personnel	3'910'689.90
300 Autorités et commissions	269'003.70
301 Personnel administratif et d'exploitation	2'775'484.25
302 Traitement du personnel enseignant remplaçant	
303 Assurances sociales	280'964.70
304 Caisses de pensions et de prévoyance	408'945.80
305 Assurances accidents et maladie	59'766.90
306 Indemnisation et remboursement de frais	102'469.15
307 Prestations complémentaires de prévoyance	
308 Personnel intérimaire	
309 Autres charges des autorités et du personnel	14'055.40
31 Biens, services, marchandises	5'168'623.32
310 Imprimés et fournitures de bureau	36'612.30
311 Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	186'231.85
312 Achats d'eau, d'énergie, de combustible	521'847.50
313 Autres fournitures et marchandises	156'247.85
314 Entretien des immeubles, routes et territoire	1'890'917.00
315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	393'314.50
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	170'300.05
317 Réceptions et manifestations	29'548.25
318 Honoraires et prestations de services	1'734'199.55
319 Impôts, taxes, cotisations et frais divers	49'404.47
32 Intérêts passifs	463'181.66
321 Intérêts des dettes à court terme	427.50
322 Intérêts des dettes à moyen et long terme	459'247.94
329 Autres intérêts	3'506.22
33 Amortissements	1'958'880.64
330 Amortissements du patrimoine financier	148'399.35
331 Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	1'810'481.29
332 Autres amortissements du patrimoine administratif	
333 Amortissement du découvert	
35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	8'667'730.47
351 Canton	3'104'135.65
352 Communes et associations de communes	5'563'594.82
36 Aides et subventions	872'087.95
365 Aides, subventions à des institutions privées	872'087.95
366 Aides individuelles	
38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	665'686.91
380 Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	487'818.69
381 Attributions aux financements spéciaux	177'868.22
39 Imputations internes	3'773'579.40
390 Imputations internes	3'773'579.40

Tableau des revenus par nature

4 Produits	25'834'371.79
40 Impôts	11'603'761.18
400 Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	7'811'205.70
401 Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	138'720.15
402 Impôt foncier	1'499'428.65
404 Droits de mutation	353'825.05
405 Impôts sur les successions et donations	1'020'620.50
406 Impôts et taxes sur la possession et la dépense	764'480.05
409 Impôts récupérés après défalcation	15'481.08
41 Patentes, concessions	185'472.40
410 Patentes	33'404.90
411 Concessions	152'067.50
42 Revenus du patrimoine	2'211'976.23
422 Revenus des capitaux du patrimoine financier	122'091.03
423 Revenus des immeubles du patrimoine financier	245'047.40
424 Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	171'316.00
425 Revenus des prêts et participations du patrimoine administratif	
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif	1'673'521.80
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	2'379'051.16
430 Taxes légales de remplacement	
431 Emoluments	83'493.50
432 Recettes pour soins médicaux et dentaires	
433 Ecolage	
434 Taxes de raccordement et d'utilisation	1'886'135.24
435 Ventes et prestations de services	182'490.41
436 Remboursements de tiers	146'789.74
437 Amendes	53'546.17
439 Autres recettes	26'596.10
44 Parts à des recettes cantonales	261'623.70
441 Parts à des recettes cantonales	261'623.70
444 Autres contributions cantonales	
45 Participations et remboursements de collectivités publiques	5'030'146.36
451 Canton	492'064.62
452 Communes et associations de communes	4'538'081.74
46 Autres participations et subventions	232'428.16
465 Participations et subventions de tiers	232'428.16
469 Dons et legs	
48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	156'333.20
480 Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	136'303.80
481 Prélèvements sur les financements spéciaux	20'029.40
49 Imputations internes	3'773'579.40
490 Imputations internes	3'773'579.40

BILAN AU 31 DECEMBRE		
91	ACTIF	
910	Disponibilités	1'142'800.82
9100	Caisse	7'822.70
9101	Comptes chèques postaux	1'058'745.87
9102	Banques	76'232.25
911	Débiteurs et comptes courants	4'135'117.95
9111	Comptes courants débiteurs	8'450.04
9112	Impôts à encaisser	3'193'184.29
9114	Participations et subventions à recevoir	
9115	Autres débiteurs	933'483.62
9119	Autres créances	
912	Placements du patrimoine financier	5'404'380.70
9120	Titres et placements	169'549.70
9122	Prêts	
9123	Terrains et immeubles du patrimoine financier (estimation fiscale Fr. : 13'408'900)	5'234'831.00
9129	Autres biens du patrimoine financier	
913	Actifs transitoires	1'043'725.84
9138	Compte de liaison en deux périodes comptables	
9139	Actifs transitoires	1'043'725.84
914	Investissements du patrimoine administratif	28'726'036.37
9141	Ouvrages de génie civil et d'assainissement à amortir	12'269'018.48
9143	Bâtiments et constructions à amortir	14'125'321.85
9144	Installations des services industriels	66'876.10
9145	Forêts (estimation fiscale Fr. : 261'400)	251'863.00
9146	Mobilier, machines et véhicules à amortir	1'985'211.79
9147	Marchandises et approvisionnements	
9149	Autres biens	27'745.15
915	Prêts et capitaux de dotations	9'901.00
9152	Prêts et capitaux de dotations sans obligation légale d'amortir	
9153	Titres et papiers-valeurs	9'901.00
916	Subventions et participations à amortir	3'231'742.65
9162	A des associations de communes	
9165	Autres subventions et participations	3'231'742.65
917	Autres dépenses à amortir	707'920.42
9170	Autres dépenses à amortir	707'920.42
918	Avances aux financements spéciaux	20'029.40
9180	Avances aux financements spéciaux	20'029.40
919	Découvert	0.00
9190	Découvert	
	Balance	44'421'655.15

TABLEAU DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	(Postes 914-915-916-917 du bilan)	
5	Dépenses	3'759'062.91
50	Investissements	3'599'163.96
501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement	2'589'697.81
503	Bâtiments et constructions	704'647.40
504	Installations des services industriels	
505	Forêts	
506	Mobilier, machines et véhicules	283'527.55
507	Marchandises et approvisionnements	
509	Autres biens	21'291.20
52	Prêts et participations permanentes	0.00
522	Communes et associations de communes	
525	Autres participations	
56	Subventions d'investissement	129'517.85
562	Communes et associations de communes	
565	Autres subventions	129'517.85
58	Autres investissements	30'381.10
581	Indemnités d'expropriation	
589	Autres dépenses d'investissement	30'381.10
6	Recettes	2'153'694.49
60	Transferts au patrimoine financier	0.00
609	Transferts au patrimoine financier	
61	Participations de tiers	2'505.15
619	Participations de tiers	2'505.15
62	Remboursements de prêts et de participations	3'984.95
622	Communes et associations de communes	
625	Autres remboursements	3'984.95
66	Subventions	336'723.10
661	Canton	277'223.10
662	Communes et associations de communes	59'500.00
669	Autres subventions	
68	Amortissements et réserves	1'810'481.29
681	Amortissements (idem 331+332)	1'810'481.29
689	Dissolution des réserves	
59	Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)	
69	Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)	1'605'368.42

Endettement au 31 décembre 20..

Montant fixé par le Conseil général/communal pour le plafond d'endettement * :

CHF 50'000'000

Montant effectif de l'endettement * au 31 décembre 2020 :

CHF 37'003'883.68

Quotité de la dette brute en % au 31 décembre 2020 : 168.93%

La commune dispose-t-elle d'un plafond pour les cautionnements et autres formes de garanties ?

Oui

Non

Si oui CHF 15'000'000

Certifié conforme aux comptes adoptés par le Conseil général/communal dans sa séance du :

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Secrétaire :

Analyse financière

Château-d'Oex

Concepts de résultats							
Cl. Nature	Op.	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
4	+	Total des revenus d'exploitation	24'235'379	25'492'140	25'966'604	25'961'808	25'834'372
3	-	Total des charges d'exploitation	24'401'587	24'668'332	25'410'827	25'617'824	25'480'460
	=	SOLDE DE FONCTIONNEMENT	-166'208	823'808	555'777	343'984	353'912
48	-	Prélèvements sur les réserves (sans domaines autofin. 48)	-210'992	-467'864	0	-14'673	-136'304
49	-	Imputations internes (revenus)	-3'426'031	-3'515'105	-3'544'553	-3'610'963	-3'773'579
424	-	Gains comptables	-396'080	-721'000	-44'800	0	-171'316
332	+	Amortissements supplémentaires	560'992	454'137	600'111	0	0
333	+	Amortissement du découvert	0	0	0	0	0
38	+	Attributions aux réserves (sans domaines autofin. 381)	0	0	334'031	223'225	487'819
39	+	Imputations internes (charges)	3'426'031	3'515'105	3'544'553	3'610'963	3'773'579
	=	SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE (SFE)	-212'288	89'081	1'445'119	552'536	534'110
330	+	Amortissements du patrimoine financier	223'051	732'813	512'384	133'182	148'399
331	+	Amortissements du patrimoine administratif	1'547'759	1'490'611	1'432'433	1'569'657	1'810'481
481	-	Prélèvements sur les réserves affectées (domaines autofin.)	-439'613	0	-600'111	-89'197	-20'029
381	+	Attributions aux réserves affectées (domaines autofin.)	213'684	86'288	160'077	3'168	177'868
	=	MARGE D'AUTOFINANCEMENT (MA)	1'332'594	2'398'792	2'949'902	2'169'347	2'650'830
60 à 67	+	Recettes d'investissement	6'304'682	1'197'557	993'754	1'269'243	343'213
50 à 58	-	Dépenses d'investissement	-9'388'571	-3'582'788	-3'997'152	-4'808'818	-3'759'063
	=	SOLDE FINANCIER (SF)	-1'751'295	13'562	-53'496	-1'370'229	-765'020
	+	RECETTES COURANTES	19'762'664	20'788'170	21'777'139	22'246'975	21'733'143
	-	DEPENSES COURANTES	18'430'070	18'389'378	18'827'237	20'077'628	19'082'313
	=	MARGE D'AUTOFINANCEMENT	1'332'594	2'398'792	2'949'902	2'169'347	2'650'830

Gestion de la dette

Poids de la dette : nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette nette avec les recettes courantes

Max. 2.5 ans	DN / RC	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
		De dette nette (DN)	36'718'387	35'724'738	35'868'904	34'877'315	35'681'005
		Recettes courantes (RC)	19'762'664	20'788'170	21'777'139	22'246'975	21'733'143
		En nombre d'années	1.9	1.7	1.6	1.6	1.6

Renouvellement de la dette : nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette nette, dans le cas où toute la marge d'autofinancement y est affectée

Max. 30 ans	DN / MA	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
		De dette nette (DN)	36'718'387	35'724'738	35'868'904	34'877'315	35'681'005
		Marge d'autofinancement (MA)	1'332'594	2'398'792	2'949'902	2'169'347	2'650'830
		En nombre d'années	28	15	12	16	13

Poids des intérêts passifs : part des recettes courantes consacrée au financement des intérêts passifs

Max. 5-10 %	IP / RC	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
		Intérêts passifs (IP)	547'432	478'165	423'389	412'130	459'675
		Recettes courantes (RC)	19'762'664	20'788'170	21'777'139	22'246'975	21'733'143
		En %	2.8%	2.3%	1.9%	1.9%	2.1%

Capacité économique d'endettement : montant maximum d'endettement supportable pour la commune

Min. égal au plafond d'endettement	MA / 30	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
		Marge d'autofinancement (MA)	1'332'594	2'398'792	2'949'902	2'169'347	2'650'830
		Durée de remboursement maximum, 30 ans	30	30	30	30	
		En CHF	39'977'818	71'963'774	88'497'071	65'080'401	79'524'897

Ecart à la capacité économique d'endettement : montant maximum pour de nouveaux emprunts

> 0	CEE - DN	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
		Capacité économique d'endettement (CEE)	39'977'818	71'963'774	88'497'071	65'080'401	79'524'897
		De dette nette (DN)	36'718'387	35'724'738	35'868'904	34'877'315	35'681'005
		En CHF	3'259'431	36'239'036	52'628'167	30'203'086	43'843'892

Marge d'autofinancement minimum : marge d'autofinancement minimum tenant compte de la dette nette

> 0	DN / 30	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
		Dette nette (DN)	36'718'387	35'724'738	35'868'904	34'877'315	35'681'005
		Durée de remboursement maximum, 30 ans	30	30	30	30	30
		En CHF	1'223'946	1'190'825	1'195'630	1'162'577	1'189'367

Politique d'amortissement

.	D / 30	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
		Amortissements comptables obligatoires (patrim. admin. +	1'547'759	2'068'421	1'832'433	1'569'657	1'810'481
		Dette brute (D)	37'953'933	37'899'786	38'387'744	36'883'594	37'003'884
		OK / Insuffisant	OK	OK	OK	OK	OK

Bilan**Taux de couverture des réserves**

> 80%	ADN / RCO	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
		Actifs disponibles nets (ADN)	3'227'668	4'250'970	4'604'340	4'144'980	3'593'326
		Réserves comptables (RCO)	2'549'502	2'167'925	2'061'922	2'184'446	2'713'829
		En %	126.6%	196.1%	223.3%	189.7%	132.4%

Investissements**Degré d'autofinancement : pourcentage des dépenses nettes d'investissement couvertes par la marge d'autofinancement**

Cf. document	MA / DNI	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
		Marge d'autofinancement (MA)	1'332'594	2'398'792	2'949'902	2'169'347	2'650'830
		Dépenses nettes d'investissement (DNI)	3'083'889	2'385'230	3'003'399	3'539'575	3'415'850
		En %	43.2%	100.6%	98.2%	61.3%	77.6%

Taux d'autofinancement : pourcentage des revenus courants disponibles pour l'autofinancement

Bon > 20% Moyen 10% - 20%	MA / RC	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
		Marge d'autofinancement (MA)	1'332'594	2'398'792	2'949'902	2'169'347	2'650'830
		Recettes courantes (RC)	19'762'664	20'788'170	21'777'139	22'246'975	21'733'143
		En %	6.7%	11.5%	13.5%	9.8%	12.2%

Autres**Coefficient fiscal d'équilibre : taux d'impôt nécessaire pour équilibrer le compte d'exploitation (solde de fonctionnement épuré = 0)**

.	TX - (SFE / VPI)	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
		Valeur du point d'impôt PP+PM (VPI)	97'819	102'691	106'702	106'923	97'545
		Solde de fonctionnement épuré en pts d'impôt (SFE)	-2.2	0.9	13.5	5.2	5.5
		Taux d'impôt effectif (TX)	83.0	83.0	83.0	83.0	81.5
		Taux d'impôt d'équilibre	85.2	82.1	69.5	77.8	76.0

Tableau de bord

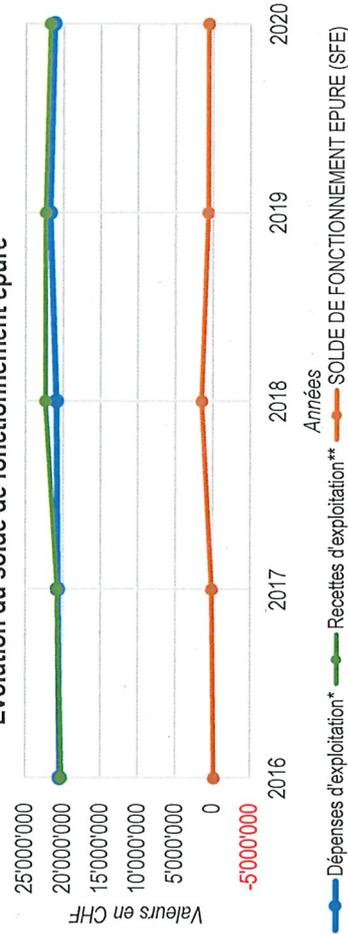
Château-d'Oex

Résultats	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne	Croissance
Dépenses d'exploitation*	20'414'564	20'699'090	20'932'131	21'783'635	21'219'062	21'009'696	0.78%
Recettes d'exploitation**	20'202'276	20'788'170	22'377'251	22'336'171	21'753'173	21'491'408	1.49%
SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE (SFE)	-2'12'288	89'081	1'445'119	552'536	534'110	481'712	-220.27%
Amortissements comptables obligatoires + réserves affectées	1'544'882	2'309'712	1'504'783	1'616'811	2'116'719	1'818'581	6.50%
MARGE D'AUTOFINANCEMENT (MA)	1'332'594	2'398'792	2'949'902	2'169'347	2'650'830	2'300'293	14.75%
Dépenses d'investissements nets (DNI)	3'083'889	2'385'230	3'003'399	3'539'575	3'415'850	3'085'589	2.07%
SOLDE FINANCIER (SF)	-1'751'295	13'562	-53'496	-1'370'229	-765'020	-785'296	-15.27%

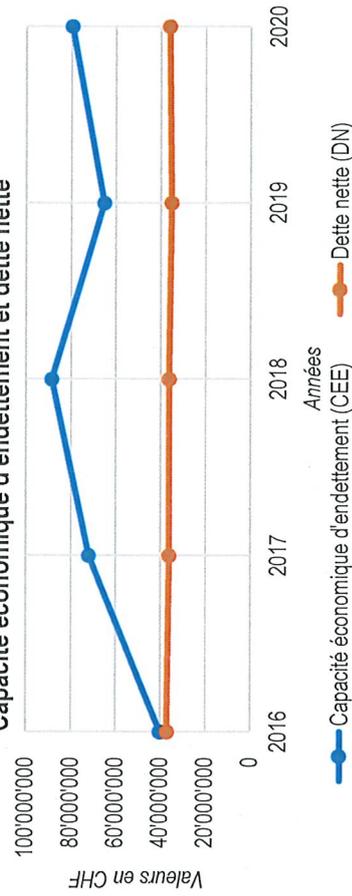
Références et indicateurs	2016	2017	2018	2019	2020
Coefficient fiscal d'équilibre	85.2	82.1	69.5	77.8	76.0
Dettes nettes (DN)	36'718'387	35'724'738	35'868'904	34'877'315	35'681'005
Capacité économique d'endettement (CEE)	39'977'818	71'963'774	88'497'071	65'080'401	79'524'897
Ecart à la capacité d'endettement	3'259'431	36'239'036	52'628'167	30'203'086	43'843'892
Marge d'autofinancement minimum	1'223'946	1'190'825	1'195'630	1'162'577	1'189'367
Poids de la dette	1.9	1.7	1.6	1.6	1.6
Renouvellement de la dette	28	15	12	16	13
Poids des intérêts passifs	2.8%	2.3%	1.9%	1.9%	2.1%

Capacité économique
d'endettement moyenne
69'008'792

Evolution du solde de fonctionnement épuré



Capacité économique d'endettement et dette nette



* y compris les amortissements comptables obligatoires, réserves affectées et mouvements réservés des domaines autofinancés** y compris mouvements réservés des domaines autofinancés